PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE LOCATION

LOCATAIRE(S) ET GARANT(S)

Pour tous les locataires et les garants :	
	Dossier de candidature intégralement complété, daté et signé Copie carte d'identité ou passeport ou carte de séjour (recto/verso) valide Copie du livret de famille (si mariage, si enfants) ou certificat d'union libre Trois dernières quittances de loyer (si locataire) ou taxe foncière (si propriétaire) ou attestation d'hébergement (si hébergé) (copie pièce d'identité de l'hébergeur et justificatif de domicile) Relevé d'identité bancaire Dernier avis d'imposition sur le revenu (recto/verso) Simulation de droits d'aide au logement (CAF) et/ou revenus de solidarité active (RSA) et
Et	compte rendu du tribunal pour les pensions alimentaires (PA) pour les statuts salariés locataire et garants :
	Attestation de l'employer (daté du mois en cours) précisant : date d'entrée dans la société, salaire net mensuel, nature du contrat et la formule « ne fait pas l'objet d'une mutation, ni d'un licenciement » Trois derniers bulletins de salaire
Et pour les statuts retraités locataires et garants :	
	Justificatifs de retraite (caisse complémentaire,)
Et pour les statuts étudiants locataires :	
	Les trois derniers relevés Assedic ou carte étudiant/certificat de scolarité
Et pour les statuts chefs d'entreprise/artisans/professions libérales locataires et garants :	
	Extrait de Kbis de moins de 3 mois Une attestation comptable précisant le salaire net mensuel de l'année N-1, de l'année en cours et le bénéfice de l'entreprise Les 2 derniers avis d'imposition (les 4 volets)
Et pour les statuts auto-entrepreneurs/professions libérales locataires et garants :	
	Attestation INSEE Déclaration URSAFF des trois derniers mois Les 2 derniers avis d'imposition (les 4 volets)
Et pour les statuts pôle emploi/reconversion locataires :	
	Attestation pôle emploi précisant le net mensuel et la durée restante des droits

AUCUN DOSSIER NE SERA ETUDIÉ S'IL N'EST PAS COMPLET